



DM 2025-35

## DÉCISION DU MAIRE

(Prise en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal)

Le Maire de Jouy-le-Moutier,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,  
**VU** la délibération n°24 en date du 30 juin 2017 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs du Nautilus,

**VU** la délibération n°6 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de fixer les tarifs de la saison culturelle dans un plafond de 60 euros prévus à l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que le lancement de la saison culturelle 2025/2026 aura lieu le samedi 27 septembre 2025,

**CONSIDÉRANT** que les spectateurs peuvent acheter leurs billets dès le lundi 04 août 2025, il est nécessaire de fixer d'ores et déjà les tarifs de la saison culturelle 2025/2026

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : De préciser que les tarifs du Nautilus sont les suivants :

#### Tarifs Nautilus saison 2025-2026 :

Inscription : 10 euros

Répétition :

L'heure : 12 euros

Forfait 10 h : 80 euros

Forfait 20 h : 140 euros

Enregistrement :

L'heure : 17 euros

Forfait 24 h : 310 euros

Atelier MAO :

L'heure : 8 euros

**Article 2** : De fixer les tarifs de la saison culturelle 2025-2026 :

#### Tarifs du cinéma, saison 2025-2026 :

- Tarif unique (séance classique ou séance événement) : 3,50 euros l'entrée
- 2,80 euros l'entrée pour les collégiens dans le cadre du dispositif scolaire d'éducation à l'image *Collège au Cinéma*.
- 3 euros l'entrée pour les lycéens dans le cadre du dispositif scolaire d'éducation à l'image *Lycéens et Apprentis Au Cinéma*.
- 2 euros pour toutes séances organisées dans le cadre d'un projet partenarial sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaires de la maternelle au lycée aussi que pour toutes séances organisées dans le cadre d'un projet partenarial avec d'autres services de la ville (exemple : Centre Social).
- Gratuité pour les accompagnateurs (parents d'élèves, animateurs, éducateurs, enseignants...), dans la limite de 1 pour 10 élèves/enfants à partir du CP et de 1 pour 8 élèves/enfants pour le niveau maternel.

## Théâtre de Jouy Saison 2025 -2026 : Tarification tout public

Date	Spectacle	Genre	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif jeune
Mercredi 17 septembre	Cergy, Soit !	Arts de rue	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Samedi 20 septembre 19h	Concert Cherif Sumano Journées Européennes du Patrimoine	Musique	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Samedi 27 septembre 19h	Puzzling Les Illusionnistes	Lancement saison	GRATUIT		
Vendredi 03 octobre 14h30	Sous les mers Cie Mermontine	Conte musical	Scolaire : 4€ par élève / Gratuité accompagnateurs		
Vendredi 03 octobre 20h30	Sous les mers Cie Mermontine	Conte musical	13€	8€	5€
Samedi 18 octobre 20h30	Aujourd'hui c'est mercredi Cie Cavalcade	Théâtre	15 €	10 €	7 €
Vendredi 07 novembre 20h30	Protège-moi Collectif Résonance	Théâtre documentaire	15 €	10 €	7 €
Samedi 15 novembre 20h30	Yaron Herman – Radio Paradise Jazz au Fil de l'Oise	Musique	18 €	15 €	10 €
Samedi 29 novembre 20h30	Balle de Match Cie Le Grand Chelem Pôle Itinérant du Val d'Oise	Théâtre	15€	10€	7€
Samedi 06 décembre 20h30	Plateau STAND UP	Humour	20€	15€	12€
Vendredi 23 janvier 10h et 14h30	Valse avec W... MA Compagnie Escalaes Danse	Danse	Scolaire : 4€ par élève / Gratuité accompagnateurs		
Samedi 24 janvier 17h	Valse avec W... MA Compagnie Escalaes Danse	Danse	13€	8€	5€
Samedi 07 février 20h30	Sublimation The Curious Bards Festival Baroque de Pontoise	Musique	18€	13€	10€
Vendredi 13 et samedi 14 février 20h	Spectacle de danse CRR de Cergy-Pontoise	Danse	GRATUIT		
Mercredi 11 mars Matin et après-midi 4 représentations	Elle tourne !!! Cie Fracas	Spectacle musical	Crèches : Gratuit Tout public : tarif unique 5€		
Jeudi 12 mars Matin 2 représentations	Elle tourne !!! Cie Fracas	Spectacle musical	Crèches : Gratuit Scolaire : 4€ par élève / Gratuité accompagnateurs		
Samedi 11 avril – 20h30	L'art d'avoir toujours raison Cie Cassandre	Théâtre	15 €	10 €	7 €
Mardi 14 avril – 10h et 15:00	Sous terre Cie Matiloun	Théâtre d'objets	Scolaire : 4€ par élève / Gratuité accompagnateurs		
Mercredi 15 avril – 14h30	Sous terre Cie Matiloun	Théâtre d'objets	13€	8€	5€
Samedi 23 mai 14h – 23h	Festival OH, Dehors !	Arts de rue	GRATUIT		

- **TARIF RÉDUIT** - Plus de 60 ans - Demandeurs d'emploi, RSA - Famille nombreuse - Groupe de + de 8 personnes – Détenteurs de la carte MDPH
- **TARIF JEUNES** - Moins de 25 ans – Étudiants – Pass Culture
- **ADHÉSION** : L'adhésion est en tarif unique de 10 euros et permet d'accéder ensuite à tous les spectacles en tarif réduit.
- **TARIF PASS CAMPUS** : Partenariat avec le Centre Information Jeunesse (CIJ95) : 7 € pour tous les spectacles
- Pour les associations culturelles jocassiennes, les structures spécialisées (municipales et non municipales) le tarif jeune selon le spectacle sera proposé pour toute représentation tout public.
- Pour les enfants de moins de 3 ans gratuité appliquée sur les spectacles tout public (Hors spectacle Jeune public)
- En fonction des événements, des places gratuites seront réservées pour :
  - Des acteurs associatifs
  - Des groupes de public ciblés par des partenaires
  - Des partenaires
  - Le cabinet du Maire

### **Théâtre de Jouy- Saison 2025-2026 Spectacles sur le temps scolaire et périscolaire**

**CRECHE/ALSH – CYCLE 1-2-3** \_ Tarif : 4 €

**COLLEGE ET LYCEE** \_ Tarif : 5 €

Gratuité pour les accompagnateurs :

- 1 pour 10 élèves en école élémentaire,
- 1 pour 8 élèves en école maternelle,
- Les enseignants du collège et lycée.

Pour les groupes scolaires assistant à un spectacle en dehors du temps scolaire :

**CYCLE 1-2-3** \_ Tarif : 6 €

**COLLEGE ET LYCEE** \_ Tarif : 7 €

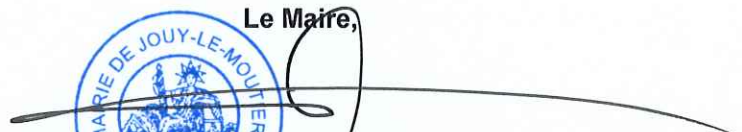
**Article 2** : Cette décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.


**Article 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'Administration ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Publié le 12 août 2025

Fait à Jouy-le-Moutier, le 11 août 2025

**Le Maire,**



**Hervé FLORCZAK**